

# BAC ST2S

## SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL



Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques... le bac ST2S concerne les élèves qui souhaitent s'insérer dans les secteurs du social et du paramédical.

### ➤ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

### ➤ Au programme

La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales... constituent les **enseignements dominants** du bac.

La formation comporte aussi des **matières générales** : français, histoire-géographie, mathématiques, sciences physiques et chimiques, langues vivantes, éducation physique et sportive...

Les **sciences et techniques sanitaires et sociales** (enseignement primordial dans l'emploi du temps) abordent l'état de santé et le bien-être social d'une population, les politiques sociales et de santé publique, les dispositifs et institutions sanitaires et sociaux, et les méthodologies appliquées aux secteurs sanitaire et social.

Autres enseignements importants : la **biologie et la physiopathologie humaines** qui étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

Sans oublier, **en 1<sup>re</sup> et en terminale** :

→ pour tous les élèves, **2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;

→ **deux enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

### ➤ Poursuites d'études et insertion

→ Les **BTS** et les **DUT** des domaines du paramédical et du social sont dans la suite logique du bac ST2S. On peut y ajouter les **BTS esthétique-cosmétique** ou encore **hygiène-propreté-environnement**.

Les titulaires des **BTS** et **DUT** du domaine du social pourront ensuite continuer en licence professionnelle (en un an) ou préparer un **DE** (diplôme d'État). Le métier de conseiller en économie sociale et familiale nécessite, par exemple, un **BTS économie sociale et familiale** suivi d'un **DE** du même nom.

### INFO +

#### Élaborer son parcours de formation

En collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale et les professeurs principaux, un tuteur (enseignant, enseignant documentaliste ou conseiller principal d'éducation) peut vous accompagner, de la 2<sup>de</sup> à la terminale, pour vous guider dans vos choix de formation.

#### Se mettre à niveau

Des stages de mise à niveau peuvent vous être proposés, dans le cadre d'une discipline, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

#### Choisir une nouvelle orientation

Si vous souhaitez choisir une nouvelle orientation en cours ou en fin de 2<sup>de</sup> ou de 1<sup>re</sup>, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.



© GOODLUZ / STOCK.ADOBE.COM

## → Les enseignements de 1<sup>re</sup> et T<sup>le</sup> ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)

Enseignements communs	1 <sup>re</sup>	T <sup>le</sup>	Coefficient
Mathématiques <sup>a)</sup>	3 h	3 h	3
Sciences physiques et chimiques <sup>a)</sup>	3 h	3 h	3
Français <sup>b)</sup>	3 h	-	4
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
Langues vivantes 1 et 2 <sup>c)</sup>	3 h	3 h	LVI : 2 <sup>1)</sup> LV2 : 2 <sup>1)</sup>
Philosophie	-	2 h	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales <sup>a)</sup>	7 h	8 h	7
Biologie et physiopathologie humaines <sup>a)</sup>	3 h	5 h	7
Éducation physique et sportive <sup>d)</sup>	2 h	2 h	2
Enseignement moral et civique	30 min	30 min	-
Projet technologique <sup>e)</sup>	-	-	7 <sup>2)</sup>
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Enseignements facultatifs			
• Deux enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive ; - arts <sup>1)</sup> ; - langue des signes française. • Atelier artistique <sup>g)</sup>	3 h 3 h -	3 h 3 h -	3)
Heures de vie de classe	72 h annuelles	72 h annuelles	-

Même chose pour l'éducateur spécialisé qui peut obtenir son DE en un an après un DUT carrières sociales option éducation spécialisée. À noter : pour les BTS et DUT du paramédical (BTS diététique, DUT génie biologique...), de solides connaissances en sciences sont demandées.

→ Il est aussi possible d'intégrer des écoles paramédicales et sociales pour préparer certains DE directement après le bac, mais, les concours d'entrée étant très sélectifs, il est conseillé de suivre une préparation.

→ Enfin, préparer une licence à l'université (sciences sanitaires et sociales, sciences de la vie...) suppose d'être très à l'aise à l'écrit et d'avoir un bon bagage scientifique. Une année de mise à niveau est souvent conseillée.

✓ Après des études paramédicales, on peut devenir aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture...

Les études dans le domaine du social conduisent aux métiers d'assistant de service social, de conseiller en économie sociale et familiale, d'éducateur spécialisé ou encore d'éducateur de jeunes enfants.

Autres possibilités : les métiers de secrétaire médical ou de gestionnaire de prestations sociales. ■

a) L'épreuve anticipée (en 1<sup>re</sup>) d'activités interdisciplinaires porte sur les sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines, les sciences physiques et chimiques ou les mathématiques. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

b) Épreuve anticipée (en 1<sup>re</sup>), à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

c) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1h avec un assistant de langue.

d) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en CCF (contrôle en cours de formation).

e) Le projet technologique porte sur les enseignements de sciences et

techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

2) Épreuve ne correspondant pas à un enseignement mais évaluée en cours d'année. (coef. 4) et lors d'un oral terminal (coef. 3).

3) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si deux épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1<sup>re</sup> épreuve sont multipliés par 2.

# BAC ST2S

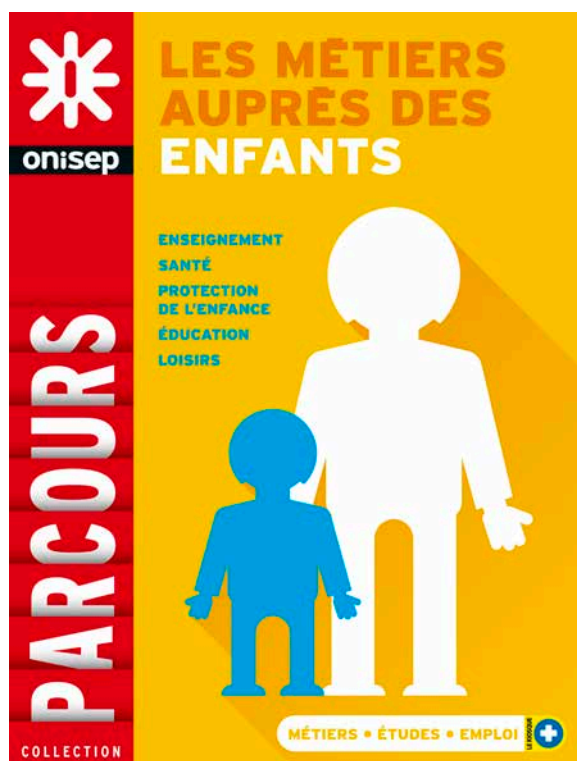
## Académie de Lyon

### Établissements publics

AIN	
Lycées publics	ST2S
<b>BOURG-EN-BRESSE</b> - Lycée Edgar Quinet, 5 avenue Jean-Marie Verne Tél. 04 74 21 24 65	✓
<b>NANTUA</b> - Lycée polyvalent Xavier Bichat, Avenue du Lac Tél. 04 74 75 99 50	✓
<b>OYONNAX</b> - Lycée polyvalent Paul Painlevé, 13 place des déportés de 1944 Tél. 04 74 81 21 00	✓

RHÔNE	
Lycées publics	ST2S
<b>BELLEVILLE</b> - Lycée polyvalent Aiguerande, 2 place Georges Dutrève Tél. 04 74 66 16 32	✓
<b>BRON</b> - Lycée Jean-Paul Sartre, 93 avenue François Mitterrand Tél. 04 72 14 60 60	✓
<b>LYON 8<sup>e</sup></b> - Lycée Auguste et Louis Lumière, 50 boulevard des États-Unis Tél. 04 78 78 31 78	✓
<b>LYON 9<sup>e</sup></b> - Lycée La Martinière Duchère, 300 avenue Andréï Sakharov Tél. 04 72 17 29 50	✓
<b>RILLIEUX-LA-PAPE</b> - Lycée Albert Camus, 2179 avenue de l'Europe Tél. 04 72 01 88 20	✓
<b>VAULX-EN-VELIN</b> - Lycée Robert Doisneau, 5 rue du Lycée Tél. 04 78 79 52 80	✓
<b>VÉNISSIEUX</b> - Lycée polyvalent Jacques Brel, 2 rue Albert Jacquard Tél. 04 72 50 31 60	✓

LOIRE	
Lycées publics	ST2S
<b>FEURS</b> - Lycée du Forez, 10 route de Civens Tél. 04 77 26 37 8	✓
<b>FIRMINY</b> - Lycée Albert Camus, 32 bis rue de la Loire Tél. 04 77 40 17 1	✓
<b>ROANNE</b> - Lycée Albert Thomas, 20 rue Albert Thomas Tél. 04 77 23 64 20	✓
<b>SAINT-ÉTIENNE</b> - Lycée Honoré d'Urfé, 1 impasse le Chatelier Tél. 04 77 57 38 58	✓



# BAC ST2S

## Académie de Lyon

### Établissements privés

AIN	
Lycée privé	ST2S
<b>BELLEY</b> - Lycée Lamartine, 41 rue Georges Girerd Tél. 04 79 81 01 44	✓

LOIRE	
Lycées privés	ST2S
<b>SAINT-ÉTIENNE</b> - Lycée La Salésienne, 35 rue de la Richelandière Tél. 04 77 49 37 77	✓
<b>SAINT-ÉTIENNE</b> - Lycée Saint-Michel - Sévigné, 4 rue Jules Vallès Tél. 04 77 49 44 60	✓

RHÔNE	
Lycées privés	ST2S
<b>LYON 5<sup>e</sup></b> - Lycée Don Bosco, 12 montée Saint-Laurent Tél. 04 72 41 14 54	✓
<b>LYON 6<sup>e</sup></b> - Lycée Carrel, 119 rue Boileau Tél. 04 72 71 56 46	✓
<b>LYON 7<sup>e</sup></b> - Lycée Chevreul Lestonnac, 2 boulevard des Tchecoslovaques Tél. 04 72 83 06 20	✓
<b>LA MULATIÈRE</b> - Lycée Assomption Bellevue, 39 quai Jean-Jacques Rousseau Tél. 04 72 66 30 80	✓
<b>VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE</b> - Lycée Notre-Dame, 72 rue des Jardiniers Tél. 04 74 65 48 47	✓

